

Le vingt deux du mois de decembre de l'an mil sept cent soixant
 huit est né et le meme jour fut baptisé par moi pretre
 soussigné jacque françois joseph renier fils legitime de
 jean françois renier journalier de profession et d'anne
 françoise joseph de clety, le parain a été jacque andré
 tousart jeune de cette paroisse et la maraine a été marie
 françoise paul servante de cette paroisse, lesquels ayant
 declarés ne savoir écrire ont de ce tous deux
 interpellés faits leur marque ordinaire le meme
 jours, mois et an que dessus, L : A : Denielle ptre
 marque + de jacque andré tousart
 marque + de marie françoise paul

B.1768.12.22

le vingt deux du mois de decembre de l'an mil sept cent soixant
 huit est né et le meme jour fut baptisé par moi pretre
 soussigné jacque françois joseph renier fils legitime de
 jean françois renier journalier de profession et d'anne
 françoise joseph de clety, le parain a été jacque andré
 tousart jeune de cette paroisse et la maraine a été marie
 françoise paul servante en cette paroisse , lesquels ayant
 declarés ne scavoit écrire ont de ce tous deux
 interpellés faits leur marque ordinaire le meme
 jours, mois et an que dessus L : A : Denielle ptre
 marque + de jacque andré tousart
 marque + de marie françoise paul